

	<h2>Compte rendu du Comité de Pilotage</h2> <p>~~~~~</p>	RMT « Bâtiments d'élevage du futur »
Emetteurs Y. Françoise / S. Mille	18 novembre 2010 de 10h à 13h à Paris	Date rédaction 17/12/2010

Présents

Baelen	Catherine	MAAP – BMI
Barbier	Gérard	CA 38
Brendle	Espérance	MAAP – DGER
Chapelle	Eric	FNB
Charlery	Jacques	GIE Bretagne
Françoise	Yves	CA 50
Jentzer	Annick	FNSEA
Hassouna	Mélynda	INRA
Le Gall	André	Institut de l'Elevage
Lensink	Joop	ISA Lille
Mille	Stéphane	Institut de l'Elevage
Pereira	David	APCA
Ramonet	Yannick	CRA Bretagne
Ramonteu	Sonia	ACTA

Excusés

Aubert	Claude	ITAVI
Amand	Gérard	ITAVI
Bailhache	Rémy	APCA / Pdt CA50
Bigotte	Jean Michel	CA 62
Bruel	Arnaud	CA72
Cochonneau	Claude	Pdt CRA Pays de la Loire
Commandré	Jean Charles	SUAMME
Gallot	Sylvain	ITAVI
Garnier	Cédric	ADEME
Halama	Patrice	ISA Lille
Landrein	Jean Loïc	Pdt CA72
Lauprêtre	Damien	CA 46
Monsieur le Président		CA 38
Monsieur le Président		GIE Bretagne

L'essentiel

- Rappel des objectifs et de l'organisation du RMT
- Synthèse des travaux menés par le RMT *+ temps d'échanges*
- Présentation en ligne du site internet
- Présentation de l'étude sur la l'enseignement / formation *+ temps d'échanges*
- Présentation du travail en cours sur les enjeux et perspectives autour des bâtiments
- Les suites envisagées, la demande de prorogation, *+ temps d'échanges sur les orientations souhaitables*

Des échanges et questions / réponses entre les membres du Comité de pilotage se sont tenus tout au long de la réunion. Ils sont compilés à la fin de ce compte rendu.

Documents mis à disposition des participants :

- Fiche de présentation du RMT → « Résumé d'activité du RMT » établi à l'occasion du rapport d'évaluation final remis à la DGER le 31/08/2010
- Coordonnées des partenaires
- Liste dossiers soutenus par le RMT en réponse aux divers appels à projets
- Actes du colloque de Lille
- Trame descriptive de bâtiments innovants
- Synthèse de l'étude « formation »
- Copie du diaporama présenté ce jour

1 – Les objectifs et organisation du RMT

Les deux animateurs du RMT rappellent le contexte dans lequel le RMT bâtiments d'élevage du futur s'est mis en place et les enjeux de départ, ses objectifs, son organisation.

Les deux premiers chapitres de la fiche de présentation du RMT rappellent les éléments principaux (cf site internet : <http://www.rmt-batiments.org>, rubrique *présentation*).

2.1 – Elargissement des échanges en France

Avec la mise en place du RMT, on a pu assister à l'élargissement des échanges à plusieurs niveaux :

- Renforcement du partenariat déjà existant entre les Instituts techniques et le réseau des Chambres d'Agriculture.
- Meilleure connaissance des implications et travaux de chacun sur le thème des bâtiments d'élevage en France, grâce aux recensements des interlocuteurs, des études récentes ou en cours et de la bibliographie principale. Cette initiative du RMT permet ainsi de mieux savoir qui fait quoi autour du sujet des bâtiments d'élevage.
- Nouvelle dynamique d'échanges et de concertations entre les acteurs de la recherche – développement des trois filières d'élevage qui s'est illustrée notamment dans les réponses aux divers appels à projets pour de futures actions de recherche – expérimentation (auprès du CASDAR principalement). Le RMT a tenu ici un rôle important en initiant et favorisant les concertations à l'amont de la réflexion sur les futurs projets concernant les bâtiments d'élevage.

Crédits 2009 - CASDAR : 6 MI → 2 projets agréés

Crédits 2010 - CASDAR : 4 MI → 1 projet agréé

- CNE : 1 projet agréé

Crédits 2011 - CASDAR : 2 MI déposées

- Premiers pas vers la création de liens entre les interlocuteurs de la RD et l'enseignement agricole.

2.2 – Une dynamique d'échanges avec des partenaires européens

L'axe 3 du RMT, avait pour objectifs de favoriser le développement des échanges avec les interlocuteurs européens. Durant les 3 années de fonctionnement du RMT, cela s'est concrétisé par :

- L'identification de près de 300 interlocuteurs étrangers impliqués dans la recherche / développement sur les bâtiments d'élevage, avec la constitution d'un fichier d'adresses.
- L'organisation de six missions ou échanges de travail
- L'organisation réussie du premier colloque européen sur les bâtiments d'élevage, qui s'est déroulé les 22 et 23 octobre 2009 à l'ISA de Lille (126 participants, originaires de 17 pays). Ce colloque, a été un temps d'un échange important sur les recherches et expérimentations en cours en Europe sur les nombreux thèmes intéressant les bâtiments d'élevage (énergie, paysage, économie, travail, environnement, bien être animal). A l'unanimité, les participants ont largement salué cette initiative du RMT et on exprimé le souhait de poursuivre les échanges au niveau européen. Il se pose toutefois la question du cadre dans lequel une telle rencontre pourrait se pérenniser.
- La rédaction d'une Manifestation d'Intérêt pour un projet d'étude européen sur le logement des petits ruminants. Ce projet, porté par l'Institut de l'Elevage associait des partenaires Portugais, Grecques, Bulgares, Slovaques, et Français identifiés lors du colloque de Lille. La Manifestation d'Intérêt n'a malheureusement pas été retenue par le COST en 2010. Le dépôt d'une nouvelle proposition est envisagé pour 2011, mais cette opportunité reste à confirmer, notamment en élargissant le champ des partenaires au delà des pays du bassin méditerranéen.

2.3 – Le recensement de bâtiments innovants

L'innovation et le repérage de bâtiments innovants étaient l'objet de L'axe 2 du RMT. Des actions ont été menées en ce sens, en partenariat avec les divers réseaux de conseillers et interlocuteurs de terrain, dans l'objectif notamment de faciliter l'accès à l'innovation par la présentation d'exemples et de cas concrets. Les actions du RMT en ce sens se sont traduites par :

- La formalisation d'un cadre permettant de décrire et évaluer les innovations en bâtiment, avec la proposition d'une trame de fiche descriptive proposée par le RMT.
- Le repérage de bâtiments ou équipements innovants pouvant donner lieu à la rédaction de fiches descriptives.

L'objectif principal de cet axe du RMT, qui est en passe d'être atteint, était la mise en ligne de fiches descriptives de bâtiments innovants ou la proposition de lien vers des fiches de ce type déjà existantes.

2.4 – La création d'un site internet

Le site du RMT (<http://www.rmt-batiments.org>) permet de valoriser les contacts et partenariats établis de 2007 à 2010, principalement au niveau national mais aussi européen. Son objectif est de faciliter l'accès à l'information sur le thème des bâtiments d'élevage, notamment en identifiant qui fait quoi en RD dans ce domaine dans les trois filières ruminants, porcs et volailles. Il propose un accès :

- aux travaux du RMT (actes du colloque de Lille, présentation de bâtiments innovants, travail de synthèse sur la formation),
- à un annuaire d'interlocuteurs des trois filières d'élevage impliqués dans la recherche / développement sur les bâtiments d'élevage,
- à un recensement des études en cours ou récentes, ainsi que de la bibliographie principale sur le thème des bâtiments d'élevage.

2.5 – Le thème des bâtiments et l'enseignement

L'axe 4 du RMT s'intéressait aux thèmes de l'enseignement et de la formation et des liens entre enseignement / formation et la recherche / développement.

Joop Lensink, référent sur cet axe du RMT, présente le travail d'analyse qu'il a coordonné et qui a abouti à la rédaction d'un document de synthèse de 33 pages, intitulé « Recensement des enseignements et formations concernant les bâtiments d'élevage ». Les objectifs ont été d'identifier comment le thème des bâtiments était abordé dans l'enseignement agricole secondaire et supérieur, afin de repérer les améliorations à apporter aux référentiels de formations et de favoriser les transferts entre Recherche - Développement et Enseignement – Formation. Le focus a été mis sur la formation initiale, principalement pour les formations de niveau Bac +2 et au delà.

- **Pour les formations de niveau I** (écoles / instituts supérieurs ou vétérinaires)
Sur 20 écoles recensées en France, 14 ont répondu à l'enquête et 7 proposent un ou des modules sur les bâtiments (modules de 3 à 40 heures faisant partie des enseignements en tronc commun ou optionnels). Les apports sont réalisés par les enseignants mais impliquent souvent des spécialistes de la recherche / développement (Instituts techniques, Chambres d'Agriculture).
Ces établissements organisent plutôt librement les contenus de formations qu'ils proposent. Ils signalent l'absence de références ou de référentiels facilement accessibles sur certains thèmes comme l'énergie ou la santé / sécurité de l'homme et expriment leur difficulté à identifier les personnes ressources. Le volet « conseil » est souvent mis en avant, notamment pour les formations d'ingénieurs, ... sans toutefois utiliser les outils disponibles (par exemple, pas de valorisation de la Démarche de Conseil Bâtiments d'élevage formalisée en 2008 par l'Institut de l'Elevage et le réseau des Conseillers Bâtiments).
- **Pour les formations de niveau II** (licences)
Sur 183 licences agricoles (1 an post BTS), 12 concernent les productions animales. Deux licences abordent le thème des bâtiments d'élevage (1 avec module spécifique de 16 h, 1 en abordant le sujet de manière transversale).
- **Pour les formations de niveau III** (BTS)
L'étude menée par le RMT s'est concentrée sur les 53 établissements proposant l'option « production animale » (33 en initial, 16 par apprentissage, 13 en continue, 1 à distance). A ce niveau il est difficile d'avoir une vision représentative de la situation, car les enseignants impliqués dans ces domaines ont très été difficiles à contacter. Sur 10 qui ont pu être « atteints », 2 ont répondu aux questions du RMT. Cette vision très limitée a toutefois été complétée par l'analyse des référentiels de formation.
Le thème des bâtiments d'élevage peut être abordé dans la formation BTS PA dans le domaine « d'enseignements spécifiques et techniques » (D4) ou dans divers Modules d'Initiative Locale (MIL). Par exemple un MIL « conception bâtiment d'élevage » est affiché par le LEGTA de Saint Lô (50), mais il n'a pas été possible de recueillir de renseignements précis. En dehors de ça, il n'a été recensé aucun module spécifique sur les bâtiments. Le bâtiment d'élevage ou des aspects (plus ou moins) techniques sont abordés d'une manière globale dans des modules comme « conduite élevage bovin ou porcin », en s'intéressant par

exemple au types de bâtiments, à la réglementation, ou en « regardant » le bâtiment lors de visites.

Des Certificats de Spécialisation (post BTS) ont existé (DERVAL) ou sont validés mais n'ont pas été mis en place (CFPPA de Vesoul). A ce niveau de l'étude il a été difficile d'obtenir plus d'informations à ce sujet, mais des contacts avaient été pris lors de l'élaboration du dossier d'agrément du RMT (avec Vesoul principalement).

Les conclusions et perspectives présentées par Joop Lensink sur ce thème de l'enseignement sont les suivantes :

- D'une manière générale
 - Les transferts entre recherche / développement et l'enseignement sont réduits et peuvent être améliorés.
 - Il serait notamment possible de valoriser la Démarche de Conseil en Bâtiments d'élevage (DCBé) formalisée par l'Institut de l'Elevage et le réseau des CBE. C'est une trame d'accompagnement de projet qui peut constituer un support de formation pour positionner le bâtiment dans le contexte de l'exploitation et comprendre les enjeux et les choix possibles dans une réflexion technique, économique, environnementale, sociale et sociétale.
- Pour les formations de niveau Bac +3 à +5
 - Des initiatives existent car les établissements sont plutôt « libres » dans leurs choix de structuration des enseignements.
 - Orientation plutôt « professionnelle » visant l'acquisition de compétences plutôt que de connaissances.
 - Manque de supports écrits – livrets, difficulté à identifier les personnes ressources.
- Pour les formations de niveau Bac +2
 - Le recensement réalisé par le RMT est incomplet et gagnerait à voir les liens avec les établissements d'enseignement facilités (notamment auprès des exploitations en phase de projet de construction).
 - Les référentiels de formation qui encadrent les enseignements n'identifient pas clairement les bâtiments, et il semble qu'il existe une multitude de situations dans les établissements pour aborder le sujet. Il serait possible de mener une réflexion avec la DGER pour mieux améliorer cette question.

NB : La situation pour les niveaux d'enseignements inférieurs (niveaux V et VI) n'a pas été étudiée, mais semblerait se rapprocher de l'analyse faite pour le niveau III, puisque les contenus de formations sont définis par des référentiels de formation. Par ailleurs, seule l'option BTS « Production Animale » a fait l'objet de l'étude. D'autres options devraient également aborder la question des bâtiments (ACSE, agro-équipements).

2.6 – Enjeux et perspectives autour des bâtiments d'élevage

Stéphane Mille présente un travail encore en cours, et qui sera finalisé en décembre 2010.

Le RMT s'est fixé l'objectif d'apporter une vision la plus large possible permettant de comprendre la situation existante et d'envisager l'avenir des bâtiments d'élevage. Il s'est appliqué à préciser le contexte, formaliser les enjeux et les réflexions actuelles, à identifier les pistes de travail et les partenariats possibles. Pour ce faire il a tiré profit des nombreux échanges qui ont eu lieu depuis sa mise en place, dans les trois filières et sur les diverses thématiques techniques liées aux bâtiments. La synthèse qui en sera tirée se veut un outil support de réflexions, qui ne doit pas rester figé et pourra être enrichi par des apports complémentaires.

Echanges entre les participants

Plusieurs temps d'échanges, de questions / réponses, constats ou remarques ont eu lieu durant le comité de pilotage. Les principaux points évoqués sont relatés par thème, sans respect de la chronologie.

Actions et portée du RMT :

Constats :

** Il est satisfaisant de constater qu'un travail important a été réalisé, depuis plus de vingt ans, dans le domaine des bâtiments mais qu'il y a de réels besoins autour de cette thématique pour de nombreux éleveurs. Depuis 3 ans, le RMT est engagé et facilite ce mouvement. C'est important car les bâtiments constituent un outil autour duquel les itinéraires techniques des élevages s'articulent.*

Globalement la mise en route du RMT a pris du temps pour fédérer tous les acteurs. Un gros travail a été mené depuis l'évaluation mi-parcours (printemps 2009) ... Les choses ont beaucoup bougé pendant la 2ème et 3ème année. Le RMT a permis de mettre en réseau les différents interlocuteurs impliqués sur le thème des bâtiments.

Le RMT a permis de faire émerger des idées, des pistes de travail. C'est une pépinière de projets qui garantit une plus large concertation à l'amont des projets de recherche / expérimentation. Le RMT ne pilote pas directement ces projets, mais contribue à leur mise en place en amont.

Partenariats :

Remarque : *Il est signalé que des réseaux existaient déjà avant le lancement du RMT. Au niveau national (réseau des CBE dans la filière ruminant), mais aussi au niveau local comme par exemple en Bretagne, le réseau des entreprises adhérentes à la Charte de construction des bâtiments d'élevage, mise en place par le Comité Régional Bâtiments. Il est donc demandé à ce que, dans la fiche de présentation du RMT (voir paragraphe 1), au dernier chapitre, la phrase « Alors qu'aucun réseau ne préexistait sur la thématique du bâtiment d'élevage, ... » soit corrigée en ce sens.*

Réponse : *La modification sera faite.*

Constat : *En dehors des partenaires rapprochés du RMT, les partenaires « associés » ou d'autres interlocuteurs n'ont été que peu présents.*

Réponse : *La vie du RMT s'est en effet articulée durant ces trois premières années, principalement autour des partenaires fondateurs. La mise en place du RMT et l'impulsion de nouvelles habitudes de concertations et de travail ont pris du temps, mais ont garanti un socle permettant d'envisager aujourd'hui d'élargir la portée du RMT. C'est tout l'enjeu qui pourra être fixé au RMT s'il est prorogé, et qui devrait être possible grâce à la montée en puissance de son site internet.*

Les liens entre le RMT et l'Institut de l'Élevage :

Question : *Quels sont les liens précis entre le RMT et l'Institut de l'Élevage ? Est-ce que le RMT oriente les travaux de l'Institut de l'Élevage, ou est-ce l'inverse ?*

Réponse : *L'Institut de l'Élevage en tant que porteur de ce RMT est signataire d'une convention financière avec la DGER. Mais le RMT n'est pas uniquement l'Institut de l'Élevage. Il est composé de 16 partenaires fondateurs, acteurs de sa création et engagés mutuellement par une convention de partenariat. L'Institut de l'Élevage, comme les autres partenaires, contribue à l'orientation des réflexions tenues dans le cadre du RMT et adapte en conséquence ses propres orientations, notamment dans les propositions de nouvelles études et projets de recherche bénéficiant des ressources du CASDAR ou d'autres financeurs. Le RMT apporte une véritable plus value dans la réussite des projets en permettant d'élargir les réflexions préalables et de partager les objectifs.*

Financement du RMT :

Question : *Sur quoi portent les financements attribués au RMT ?*

Réponse : *Les financements attribués par la DGER (convention à 260 k€ sur 3 ans) portent essentiellement sur l'animation (animateurs, bureau d'animation, référents), mais également sur des actions spécifiques comme les échanges européens (dont le colloque de Lille).*

Colloque de Lille :

Question : *Le RMT a-t-il l'intention de pérenniser le colloque ?*

Réponse : *Pour les deux ans à venir, la demande de prorogation ne prévoit pas de nouveau colloque européen organisé par le RMT. Après l'expérience réussie de Lille, il est important de maintenir les contacts. Il serait souhaitable de motiver les partenaires européens, d'inciter d'autres pays à organiser*

un tel rassemblement, en s'appuyant si possible sur une organisation comme la CIGR ou en s'affiliant à une fédération européenne. Toutefois les acteurs de la recherche / expérimentation française sont peu impliqués dans les travaux de la CIGR sur les bâtiments.

Site internet et pérennité du RMT :

Question : *L'information sur le site Internet et son rôle de plateforme d'échanges pour la communauté du bâtiment a-t-elle bien circulé ?*

Réponse : *Un première annonce du projet de site avait été faite lors du colloque de Lille, ainsi que lors de la biennale des conseillers bâtiments ; Puis la mise en ligne a été annoncée à l'ensemble de la liste de diffusion du RMT (partenaires fondateurs, partenaires associés, porteurs d'enjeux, autres contacts). Cette annonce ne suffit certainement pas et devra être renouvelée.*

Question : *Des moyens de financements sont ils prévus pour l'animation du site ? Si ce n'est pas le cas et que la pérennité du site n'est pas assurée, il sera difficile de mobiliser les partenaires pour le faire vivre.*

Réponse : *Dans la demande de prorogation du RMT pour 2 années complémentaires, un budget est affecté au fonctionnement et à l'amélioration du site. Si cette prorogation est acceptée, on a la garantie d'un fonctionnement pour 2 ans au minimum. Au delà, un soutien de la DGER pour la vie du site serait le bienvenu, mais pas évoqué pour l'instant.*

Remarque : *La demande de prorogation de deux ans est en cours d'examen. La DGER annonce par ailleurs que le Ministre à l'intention d'augmenter le nombre de RMT.*

Innovation et Prospective :

Constat : *Plusieurs participants constatent que les principaux travaux du RMT (recensement d'interlocuteurs, d'études en cours, de bibliographie, contenu du colloque), se sont surtout limités au constat de la situation actuelle, plutôt que de s'orienter vers la prospective notamment en réfléchissant aux évolutions à venir des bâtiments. Concernant le recensement des bâtiments innovants, les objectifs initiaux semblaient trop ambitieux.*

Réponse : *Les animateurs précisent que cette limite sur la prospective avait été signalée par les membres du COST ACTA (lors de l'audition de fin septembre 2010), qui avaient suggéré au RMT d'adopter une méthodologie plus rigoureuse pour améliorer cette approche.*

Remarques :

** Pour travailler sur la prospective, il a manqué pour les thèmes importants une recherche bibliographique complète. Dans les deux ans à venir, il serait nécessaire de s'appuyer sur les simulations conduites par l'INRA, et définissant pour les différentes filières, plusieurs scénarii de systèmes d'élevage.*

** Des travaux sont conduits aux Pays Bas sur le thème même de l'innovation pour les bâtiments d'élevage du futur. Des échanges avec les équipes impliquées dans cette approche sont prévus dans le programme de travail du RMT pour les deux ans à venir.*

** Il est nécessaire que les travaux de prospective soient menés par les ICTA et le développement car les éleveurs eux mêmes manquent de recul pour ça et parfois réfractaires au changement. Ils ont du mal à faire cet exercice.*

** Les travaux de prospective en bâtiments devront à un moment obtenir l'aval des professionnels-élus, qui devront se positionner sur les évolutions qui pourront être imaginées dans le cadre de ces réflexions.*

** Un échange sur les enjeux aboutit à une vision partagée sur ;*

- o Filière ruminants : les gros élevages nécessitent des bâtiments de plus en plus techniques et automatisés, ... ce qui semble plutôt à l'opposé des récentes études sur les bâtiments simplifiés. Cela peut laisser envisager deux pistes d'évolutions*
- o Pour les trois filières : la diversité des systèmes de production augmente et induit une grande variabilité des configurations de bâtiments, ce qui nécessitera de pouvoir faire appel à une palette de propositions constructives la plus large possible.*

RMT et enseignement :

Remarque : Pour le niveau de formation BTS, il a été difficile de collecter les informations en raison d'absence d'interlocuteur mobilisé sur la problématique des bâtiments.

Réponse : La DGER indique qu'il est envisageable de mobiliser les directeurs des exploitations de lycées, notamment en ayant au moins un interlocuteur de leur réseau d'élevages auprès du RMT. Elle signale par ailleurs, qu'en lien avec les animateurs du RMT, des initiatives ont été prises pour permettre une présentation du RMT bâtiments à l'occasion d'une prochaine rencontre du réseau des directeurs d'exploitations.

Constats :

* Les contacts entre l'enseignement et les acteurs du développement (ici principalement des Chambres d'Agriculture) dépendent des politiques des Chambres d'Agriculture qui décident de s'investir plus ou moins pour des interventions dans les lycées. On constate globalement que les interventions dans les établissements d'enseignement agricole sont moins nombreuses, car les CA privilégient la communication vers les professionnels. Le sujet des bâtiments est très large et les enseignants ne sont pas en mesure de l'aborder facilement. Il serait bien de proposer des journées de transfert depuis la recherche / développement vers les établissements.

* Les établissements n'ont plus les crédits pour faire intervenir des spécialistes (sur le thème des bâtiments et autres). Une solution pourrait être d'associer les directeurs d'exploitations lorsqu'un projet existe (ou a existé) sur le lycée pour intégrer ces expériences dans les enseignements.

Toutefois les projets de bâtiments d'élevage dans les fermes de lycées ne reflètent pas la réalité des exploitations privées. Les bâtiments intègrent fréquemment des contraintes spécifiques liées à la présence d'élèves. Les projets sont souvent conduits sur des rythmes dictés par les contraintes d'enveloppes budgétaires et entrent dans le cadre de marchés publics. Enfin, les instances de décisions autour du projet sont beaucoup plus complexes et impliquent des interlocuteurs dont les motivations sont différentes (directeur de l'exploitation, équipe enseignante, conseil d'administration, financeurs régionaux, ...).

* Il est relevé des difficultés pour aborder le thème des bâtiments dans les enseignements. Cela pose question. En effet, les futurs éleveurs et leurs conseillers (dont beaucoup empruntent le parcours d'un BTS) ne bénéficient actuellement que de peu d'apports sur un outil de production qui structure fortement les élevages.

Quel apport pourrait avoir le RMT pour ces futurs éleveurs (niveau BTS...) ? Une cellule de réflexion pourrait être mise en place dans l'avenir. Peut-on définir une trame, un référentiel de cours à construire avec la DGER et les enseignements ?

3 – Demande de prorogation du RMT

Stéphane Mille rappelle le cadre et les points clés du RMT.

- Agrément du RMT : 01/09/2007 – 31/12/2010
- Avril 2009 : évaluation intermédiaire ... avec à cette date ;
 - peu de réalisations visibles,
 - impression d'inefficacité.
- Août 2010 : compte rendu d'évaluation finale + demande de prorogation pour 2 ans adressés à la DGER
 - meilleur niveau de réalisations,
 - présentation devant le COST ACTA fin septembre,
 - ... attente de l'avis de la DGER.

La DGER a confié aux COST de l'ACTA et CS de l'APCA l'appréciation des demandes de prorogations déposées par les RMT et s'en remettra à leurs avis pour les accepter ou non. Le RMT bâtiment a été invité à présenter son bilan et ses objectifs pour les 2 ans à venir devant le COST ACTA le 29/09. LE CS APCA n'a pas souhaité auditer le RMT pour rendre son avis.

Dans sa demande de prorogation, le RMT bâtiments a précisé les opportunités qui motivent à poursuivre durant 2 ans. Trois points sont annoncés (en résumé) :

- Les bâtiments sont des éléments très structurants des élevages français,
- Il est nécessaire d'accompagner l'évolution des bâtiments en favorisant l'innovation, par la promotion de systèmes de logement économes, innovants, rentables, respectueux des animaux, des hommes et de l'environnement,
- Faire vivre un large réseau sur les fondations bâties depuis 3 ans grâce au RMT.

A l'issue de la présentation du 29/09, le COST ACTA, a porté à chaud un avis sur les objectifs du RMT pour les 2 ans à venir :

- Compte tenu des moyens d'un RMT, le programme 2011/2012 est trop ambitieux, et il faut être plus sélectif dans les priorités → le COST suggère de privilégier l'enseignement / formation et liens avec les autres RMT,
- Le partenariat actuel est-il optimum pour couvrir le champ du RMT, ou faut-il l'élargir ?
- Manque de corps méthodologique notamment sur les questions de l'innovation et de la prospective. Le COST signale que le bâtiment est un énorme facteur d'irréversibilité sur une exploitation et demande quelle démarche peut proposer le RMT pour appréhender les bâtiments du futur ? → donner plus de corps méthodologique à l'axe 2 pour imaginer l'avenir et la prospective et orienter au mieux les réflexions sur les innovations à porter.

Pour tenir compte de ce premier avis, le bureau d'animation du RMT a élaboré une proposition pour mieux cerner les objectifs et les actions qui seront mises en place dans les deux ans.

Deux préalables sont rappelés :

- Les bâtiments structurent fortement l'organisation des élevages et conditionnent leurs capacités d'adaptations,
- La question des bâtiments est toujours liée avec d'autres thèmes et souvent abordée indirectement (travail, bien être animal, gestion déjection, paysage, territoire, ...)

Ainsi, le bureau d'animation du RMT propose de :

- Mettre la **priorité sur la prospective** et **fédérer les nombreux interlocuteurs** pour identifier les axes d'innovations, autour de la question : « quels bâtiments demain, pour quels éleveurs ? ».

Cela peut se décliner en plusieurs points ;

- Cerner les orientations à venir des systèmes d'élevage et des organisations de production,
- Poser les enjeux et définir quels sont les moteurs d'évolutions des bâtiments (le travail, le bien être animal, l'impact environnemental, les territoires, ...),
- Permettre les réflexions sur la prospective afin d'identifier les axes d'innovations,
- Valoriser les réflexions et expériences menées à l'étranger.

Pour cela, le RMT devra ;

- Echanger et partager avec les autres RTM,
- Mieux impliquer les partenaires associés, l'INRA, ...
- Elargir les réflexions avec les divers interlocuteurs qui « parlent » de bâtiments (acteurs du développement, interprofessions, interlocuteurs du « monde du bâtiment », enseignants, ...).
- **Renforcer les liens entre Recherche / Développement et Enseignement / Formation**, (axe 4) pour faciliter l'adaptation des contenus de formation, en ;
 - Participant aux rencontres interrégionales des directeurs d'exploitations de lycées,
 - Associant les établissements ayant un projet de construction aux échanges tenus dans le cadre du RMT,
 - Favorisant les transferts depuis la RD, en valorisant la Démarche de Conseil en Bâtiments d'élevage (DCBé).
- **Faciliter l'accès à l'information** (site internet + colloque national) **et à l'innovation** (axe 2), mais sans porter les réflexions techniques qui peuvent être conduites par ailleurs (via les instituts techniques et les réseaux de développement).

Echanges entre les participants et position du Comité de Pilotage sur la demande de prorogation et les priorités

** Les nouvelles priorités sont en adéquation avec le programme écoulé depuis 3 ans, mais il semble que les axes de travail soient encore à réduire.*

** Pour imaginer l'avenir, le RMT pourrait se baser sur les scénarii développés par l'INRA dans les différentes filières d'élevage (« l'élevage en 2015 ... ») et imaginer quels bâtiments y seront adaptés. Cela permettrait d'avoir une méthode pour imaginer les bâtiments dans 15 à 20 ans.*

** Les bâtiments, qui sont avant tout un outil de travail, s'adaptent en permanence. Si on s'engage vers de la prospective, il faudra intégrer les clés d'adaptations qui ont été mobilisées par le passé.*

** Il est important de programmer un colloque national dans la phase finale des 2 ans, pour présenter les travaux du RMT, les enjeux et perspectives.*

En conclusion, et dans l'attente de l'avis de la DGER, le Comité de Pilotage reconnaît l'importance de prolonger le RMT. Il valide les nouvelles propositions faites par le bureau d'animation en notant que le délai de deux ans sera vite écoulé et qu'il faudra peut être encore limiter les ambitions.

Afin d'être rapidement opérationnel et aboutir aux résultats attendus concernant la prospective sur les bâtiments du futur, il est acté de lancer dès que possible les réflexions. Il est indispensable de se baser par exemple sur des scénarii d'évolution des systèmes d'élevage déjà élaborés dans les différentes filières (se référer à des travaux menés par l'INRA par exemple).